

**POUR UNE CLASSIFICATION ET DÉSIGNATION LOGIQUES  
DES PRONOMS PERSONNELS SELON LEURS FONCTIONS  
SYNTACTICO-PRAGMATIQUE ET RÉFÉRENTIELLE**

**Bédabrou Jean-nanquel KOUASSI**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

[bedabroukouassi@gmail.com](mailto:bedabroukouassi@gmail.com)

**Résumé :** Cette étude vise une désignation et une taxonomie adéquate des pronoms personnels « je, tu, il/moi, toi, lui » dénommés pronoms non toniques/pronoms toniques ou pronoms série 1/pronoms série 2 par Émile Benveniste, lesquelles désignation et taxonomie sont en contradiction avec leurs fonctions syntaxique, prosodico-pragmatique et leur valeur référentielle, qui continue toujours de s'imposer lorsqu'on veut distinguer ces pronoms les uns des autres. Dans une perspective énonciative et prosodico-pragmatique qui privilégie une dichotomie référence à l'extralinguistique/référence au métalinguistique, la théorie des phases d'Henri Adamczewski permet de mettre en lumière le fait que les pronoms personnels diffèrent en ce sens que les uns (série 2) réfèrent à l'extralinguistique et les autres (série 1) au métalinguistique. Du coup, se révèlent l'opacité et l'inadéquation de la classification et les différentes désignations dont ces différents morphèmes ont été l'objet jusqu'à présent. Au regard de leurs fonctions syntaxiques, pragmatico-prosodique et leurs valeurs référentielles, il est logique et cohérent non seulement d'inverser l'ordre classificatoire opéré par Benveniste ; ainsi les morphèmes « moi, toi, lui, etc. » seraient série 1 (phase 1) et « je, tu, il, etc. » seraient série 2 (phase 2) ; mais aussi et surtout de spécifier leur distribution paradigmatique et syntagmatique, laquelle est gage d'une désignation plus transparente ; ainsi, telle qu'inversée, la série 1 peut être désignée par l'appellation déictique sujetal cataphorique (dsc) et la série 2, déictique sujetal prédicatif (dsp). Étant hors du syntagme sujetal nominal, *me* (te, se) permet, en tant que marqueur métalinguistique, de réorienter la prédication vers le sujet (les protagonistes du discours) en défaveur de l'objet. En définitive, cette étude permet de désopacifier la fonction et la valeur référentielle de ces déictiques tout en assurant une certaine cohérence et logique entre terminologie catégorielle et fonctions syntaxique, et entre fonction prosodico-pragmatique et référence.

**Mots-clés :** pronoms personnels, prosodico-pragmatique, cohérence, dsc, dsp

**FOR A LOGICAL CLASSIFICATION AND DESIGNATION OF PERSONAL  
PRONOUNS ACCORDING TO THEIR SYNTACTIC-PRAGMATIC AND  
REFERENTIAL FUNCTIONS**

**Abstract:** This study focuses on an adequate designation and taxonomy of personal pronouns "je, tu, il/moi, toi, lui, etc.," called by Emile Benveniste personal pronouns série 1 & 2, or non tonic pronouns /tonic pronouns, which designation and taxonomy are still in use when it comes to distinguish them, ones from the other though they are in contradiction with their syntactic, prosodico-pragmatic functions and referential value. Under a perspective which not only allies uttering process with prosody and pragmatics but also favors a dichotomy extralinguistic /metalinguistic reference, the theoretical approach by Henri Adamczewski, the theory of phases helps shed light on how those morphemes differ; while the ones (série 2) refer to the extralinguistics the other (série 1) to the metalinguistics. Hence, show up the opacity and the inadequacy of the classification and the different designations which have been so far used to refer

to those morphemes. Given their referential value, it is not only logical and coherent to reverse the order of classification made by Benvéniste, thus the morphemes “moi, toi, lui, etc.” will pertain to “série 1” (phase1) and “je, tu, il, etc.” to “série 2”; but also to specify their paradigmatico-syntagmatic distribution as the gage for a transparent designation; thus, according to the reversed order, “the série 1” may be called “cataphoric subjective deictic” (csd) and the “série 2”, “predicative subjective deictic” (psd). Being outside of the nominal subjective syntagm, *me* (te, se) helps reverse the direction of the predication towards the subject (the discursive protagonists) rather than towards the object. Definitively, the study helps clarify the function and the referential value of those deictic and ensures coherence and logics between categorical terminology and syntactic function, and between prosodico-pragmatic function and reference.

Keywords: personal pronouns, prosodico-pragmatic, coherence, dsc, dsp

## Introduction

Traditionnellement, les morphèmes *je, tu, il / moi, toi, lui* ainsi que leurs formes de pluriel sont étiquetées comme des pronoms personnels (désormais pp) (Robert L. Wagner & J. Pinchon, 1991, 175). Cette étiquette suppose que ces prétendus pp ont non seulement la même valeur sémantico-référentielle, mais ont également la même fonction syntaxique et pragmatico-prosodique en tant que des déictiques. Or, à y regarder de près, ces pronoms n'appartiennent pas au même paradigme et par conséquent, ils n'ont pas non plus la même distribution syntagmatique. En d'autres termes, ces pronoms n'assument pas la même fonction syntaxique (Cf. Benvéniste, 1966, P.2551-257, 1974, P.197-214). Alors comment se fait-il qu'ils soient tous, indistinctement, rangés sous l'appellation de pp ? Cette confusion terminologique n'est-elle pas due à une mauvaise interprétation de la valeur référentielle de ces derniers ? En outre, *je, tu, et il* sont qualifiés de pp série 1 par opposition à *moi, toi, lui* qualifiés de pp série 2 tel qu'illustré dans l'ordre d'apparition ci-dessus. À quoi une telle classification répond-elle ? Est-elle fondée sur une valeur sémantico-référentielle ou sur une fonction syntaxique quelconque ? Étant donné la valeur déictique de ces morphèmes, doublée de celle prosodico-pragmatique se rapportant aux protagonistes du discours, ils ne semblent acquérir sens et valeur que dans « l'instance de discours qui les promeut à l'existence ». Dans une perspective guillaumienne et benvénitienne qui privilégie référence extralinguistique/métalinguistique, l'approche d'Henri Adamczewski sera l'outil d'analyse pour montrer que les pronoms personnels diffèrent sur les plans paradigmatic, syntagmatic et référentiel dans la mesure où les uns sont en phase 1 et les autres en phase 2. De ces paramètres, l'on peut espérer une taxonomie raisonnable. La dissertation sera contrastive et le corpus composé de quelques énoncés en trois langues afin de mettre en relief le fait que les langues, en dépit de leur différence, ont le même mécanisme fondamental opérationnel. L'intérêt de cette étude est de désopacifier le syntagme sujetal en spécifiant la fonction et la valeur de chaque composante candidate à la fonction et position sujetales dans une relation énonciative sujet/prédictat. D'emblée, la dissertation portera sur une considération générale des pronoms personnels pour passer en revue quelques approches et tentatives pour cerner ces morphèmes afin de fonder notre position théorique et méthodologique ; en outre, il sera montré comment la compréhension de la véritable fonction et valeur de ces morphèmes sera l'aboutissement d'une quête

d'adéquation des fonctions syntactique, prosodico-pragmatique et référentielle avec une taxonomie judicieuse.

## I. Considération générale des pp : *je, tu, il et moi, toi, lui*

### I.1 Description morphologique, syntaxique et sémantique

Le débat sur les pp, en dépit des divergences d'opinions, tire son origine de l'antiquité où il s'est cristallisé en la distinction de pp cataphorique /anaphorique. Damourette & Pichon, ont fait au début du xxe, la distinction entre formes « faibles » (*je / j'* et *me / m'*) et forte (*moi*) ou pronoms non toniques/pronoms toniques (Henri Gadou, 1992, P.370). Dans un cas, le pronom donnerait une image minimale de la personne, « tenue », dans l'autre, il la présenterait dans sa pleine originalité c'est-à-dire une existence de la personne à part entière (Danielle Leeman, 2013, p.2). Au milieu du dernier siècle d'après Leeman, Gustave Guillaume oppose, sur des critères syntaxiques, *je* et *me* qui relèvent de la sphère du verbe, et *moi* qui en est autonome. Cependant, tandis que *je* procurerait une image dynamique de la personne, *me* désignerait le patient. Après cela, il n'y a pas eu d'évolution majeure dans la description de ces morphèmes. Chez les anglo-saxons, sur des critères sémantiques, Georges Lakoff (1968) considère que le pronom anglais *I* est dévolu à l'expression de la conscience de la personne par opposition à *me* ou *myself*, consacrées à la présentation de la personne comme corps, (*Idem*, P.2). Cette perception est réductrice et ne rend pas compte des trois formes de pronoms d'après Leeman (2013). Ces considérations sémantico-cognitive et morpho-syntaxiques n'ont pas suffi à déterminer la fonction précise de ces morphèmes jusqu'à présent. Cependant, Benvéniste Emile (1974, P.198) fut celui qui a effectué des travaux d'envergure sur les pronoms personnels tout en s'inscrivant en faux au regard de la position de Damourette et Pichon : « Dès lors parler de « personne tenue » ou « étoffée », c'est seulement déguiser en notion psychologique une réalité linguistique insuffisamment décrite ». La cohérence du travail de Benvéniste réside dans le fait qu'il souligne l'affinité que *moi* entretient avec le nom propre et celle de *je* avec un verbe actualisé. D'après Benvéniste (*Idem*, 199) :

De la série *je* il y a peu à dire : c'est la forme toujours conjointe du pronom, immédiatement préposé à la forme verbale dans l'assertion, postposé dans l'interrogation [...]. L'emploi de la série *moi*, série du pronom autonome, comporte beaucoup plus de variété.

Cette variété d'emploi est due au statut grammatical de *moi* qui consiste à co-référencer avec le nom propre, pragmatiquement parlant, à l'extralinguistique par opposition à *je*. Benvéniste (*Ibid*, 199-200) en énumère neuf caractéristiques d'emploi, mais nous pensons que cela résulte du statut particulier de ce morphème qui entretient une affinité syntagmatique avec le nom propre telle que Benvéniste (*Ibidem*, P. 201) l'affirme ici : « les antonymes [...] ont les mêmes constructions et les mêmes propriétés syntagmatiques que les noms propres, dont ils sont une variété spécifique, propre à la langue actualisée en discours ». L'on consultera ses deux ouvrages pionniers pour s'en imprégner en dépit des critiques qui n'ôtent rien de la valeur classique des « Problèmes de linguistique générales ».

### 1.2 Critiques contre l'approche benvenistienne

D'abord Leeman (2013, P.3) désavoue Benveniste au profit de Damourette et Pichon en soutenant que les morphèmes *moi* et *me* ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Et pourtant, ils le sont dans la mesure où l'un co-réfère à l'extralinguistique et l'autre au métalinguistique<sup>1</sup>; en tout cas, ils n'ont pas la même fonction. En outre, contrairement à Benveniste qui considère que *nous* et *vous* sont les pluriels des deux premières personnes communes aux antonymes et pronoms, Adamczewski (1992, 138) note que « *we (nous)* n'est pas le pluriel de *I* ». En effet, (c'est nous qui le notons) le morphème *nous* n'est pas l'équivalent de plusieurs *je*, mais un je qui parle au nom du groupe qui se trouve dans la même sphère d'énonciation que lui. Il s'agit donc d'un je + les autres (il, ils) qui ne correspond pas à plusieurs je (je + je). En outre, Koné Djakaridja s'insurge contre l'idée de la non personne avancée par Benveniste pour qualifier le pp (il). Pour lui, ce concept renverrait à une personne physique et non à un élément syntaxique. D'ailleurs, Djakaridja considère que *il* est l'élément fondateur de l'interlocution :

La troisième personne fait quelquefois partie intégrante du discours. Et qu'elle en constitue même la source dans l'interlocution. Le non personne, c'est-à-dire la troisième personne de Benveniste se réfère à une personne physique dans le discours. Mais du point de vue grammatical "il" ou "elle" est bel et bien un pronom personnel. Puisqu'il est aussi réversible comme les autres pronoms. En outre la troisième personne ne tire pas toujours sa valeur du discours énoncé par "je". Au contraire, c'est "je" qui tire sa valeur du discours énoncé par la troisième personne.

Koné Djakaridja (2006, p 28)

Ces différentes positions remettent-elles en question la valeur pragmatique de ces morphèmes décelée par Benveniste ?

### 1.3 Notre position

S'il est indéniable que la critique adamczewskienne est fondée, il n'en est pas ainsi de celle de Djakaridja. En effet, la perception de Benveniste de la nature des pp constitue un démenti et je cite :

Les uns (les pronoms personnels) appartiennent à la syntaxe de la langue, les autres sont caractéristiques de ce que nous appellerons les « instances de discours », c'est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur.

Benveniste (1966, p.251)

En clair, pour Benveniste, les pp constituent une réalité syntaxique et discursive. C'est l'énonciation, d'après lui, qui les promeut à l'existence. Dans les lignes qui suivent, la pensée de Benveniste (1966) nous dispense de tout commentaire :

---

<sup>1</sup> Dans le syntagme sujetal, « moi » est en position initiale ; « me » en est exclu : moi yapo, je/\*me yapo, je. En réalité, l'un co-réfère à l'extralinguistique (le nom propre) et l'autre réfère au métalinguistique en réorientant la relation prédicative vers le sujet et non vers une cible extérieure : moi yapo je lave mes habits /moi yapo je me lave.

C'est pourtant un fait à la fois original et fondamental que ces formes « pronominales » ne renvoient pas à la « réalité » ni à des positions « objectives » dans l'espace ou dans le temps, mais à l'énonciation, chaque fois unique qui les contient, et réfléchissent ainsi leur propre emploi. L'importance de leur fonction se mesurera à la nature du problème qu'elles servent à résoudre, et qui n'est autre que celui de la communication intersubjective. Le langage a résolu ce problème en créant un ensemble de signes « vides », non référentiels par rapport à la « réalité », toujours disponibles et qui deviennent « pleins » dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours

Benveniste (1966, p.254)

Eu égard à ce qui précède, il est difficile de soutenir, comme le fait Djakaridja, que la non personne de Benveniste renverrait à une personne physique. Nous pensons que, selon Benveniste, en tant que réalité discursive, le pp acquiert existence et valeur dans l'énonciation, cadre exclusif à sa détermination. Dans cette optique, la présence du locuteur et de l'allocutaire (je-tu) dans le discours n'équivaut pas à une présence de la personne physique mais plutôt à une représentation psychique ou mentale de celle-là. Parallèlement, la non personne (il) correspondrait, à notre sens, à un défaut d'une telle représentation de la personne en tant que participant direct au dialogue (Cf. Henri Gadou, op. cit, P.188) au même titre que *je* et *tu*. Le (co)énonciateur, étant le fondement de toute subjectivité, apparaît comme le repère saillant permettant de saisir dans le discours tous les autres protagonistes. Subséquemment *tu* et *il* ne peuvent être repérés que par rapport à *je*. Le contraire semble impossible dans la mesure où, le (co)énonciateur, en tant que maître du jeu discursif, peut se permettre de revêtir toute autre forme de subjectivité dans l'instance de discours qu'il assume. Ainsi, il peut faire obvier la valeur du pronom *il* et revêtir sa subjectivité. Dans tous les cas, le (co)énonciateur en assumant sa subjectivité à travers *je*, domine tous les autres protagonistes du discours qu'ils soient présents ou absents et le pronom *il* n'échappe pas à son emprise. Pour mieux saisir le rôle des pp, nous dresserons un tableau synoptique de quelques uns dans des énoncés en anglais, en français et en akyé. Nous espérons que cette option manifesterà dans une large mesure le fonctionnement des pp et favorisera une vue équilibrée de ceux-là.

**TABLEAU I**

Enoncés en français	Enoncés en anglais	Enoncés en akyé
- Yapo châtie René - Yapo est en train de châtier René	- Yapo chastises Rene - Yapo is chastising Rene	- Yápò Rénē ká-tɥà - Yápò wɔ́ Rénē ká-tɥà
- Je châtie René - Tu châties René - Il châtie René	- I chastise Rene - You chastise Rene - He chastises Rene	- Mɪ Rénē ká-tɥà - Bɔ́ Rénē ká-tɥà - Wɔ́ Rénē ká-tɥà
- Moi, (yapo), je châtie René - Moi, je châtie René - Moi, le père, je châtie René - Toi, tu châties René - Lui, le père, il châtie René	- I, (yapo), (I) do chastise Rene - I, (I) do chastise Rene - I, the father, do chastise Rene - You, you (do) chastise Rene - He, the father, (he) does chastise Rene	- Mɪ, yápò, mɪ Rénē ká-tɥà - Mɪ, mɪ Rénē ká-tɥà - Mɪ, yɪ, mɪ Rénē ká-tɥà - Bɔ́, bɔ́ Rénē ká-tɥà - O lē-yɪ, wɔ́ Rénē ká-tɥà

<p>- Yapo seul châtie René - Le père seul chatie René - *Tu seul châties René - *Il seul châtie René</p> <p>- Moi seul, je châtie René Toi seul, tu châties René - Lui, seul, il châtie René</p>	<p>- *Je - *Him</p> <p>-</p>	<p>- Yapo alone (does) chastise(s) Rene - The father alone (does) chastise(s) Rene - I alone (do) chastise Rene - You alone (do) chastise Rene - *Him alone (does) chastise(s) René - I alone (I) do chastise Rene - You alone (you) do chastise -Rene - He alone (he) does chastise Rene</p> <p>- Yápō bĕkè, wō Rénē ká-tjà - Yí bĕkè, wō Rénē ká-tjà - *mí bĕkè Rénē ká-tjà - *bō bĕkè Rénē ká-tjà - * wō bĕkè Rénē ká-tjà</p> <p>- Mí bĕkè, mí Rénē ká-tjà - Bó bĕkè bō Rénē ká-tjà - O bĕkè wō Rénē ká-tjà</p>
<p>- Yapo et moi, nous châtions René - Yapo et toi, vous châtiez René - Yapo et lui, ils châtie René</p>	<p>- Yapo and I (we) do chastise René - Yapo and you (you) (do) chastise René - Yapo and he (they) (do) chastise René</p>	<p>- Yápō dá mí-lè, hā Rénē ká-tjà - Yápō dá bŭ-lè, mŭ Rénē ká-tjà - Yápō dá ō-lè, bā Rénē ká-tjà</p>
<p>- Toi et moi, nous chations René - Lui et moi, nous châtions René - Lui et toi, vous châtiez René</p>	<p>- You and I (we) do chastise Rene - He and I (we) do chastise Rene - Rene He and You (you) do chastise Rene</p>	<p>- Bú dá mí le, ā Rénē ká-tjà - O dá mí-lè, hā Rénē ká-tjà - O dá bú-lè, mŭ Rénē ká-tjà</p>
<p>- *yapo et je, nous chations René - *yapo et tu, vous châtiez René - *yapo et il, ils châtie René</p>	<p>Yapo and I (we) do chastise Rene Yapo and you (you) do chastise Rene Yapo and he (they) do chastise Rene</p>	<p>*Yápō dá mí-lè, hā Rénē ká-tjà *Yápō dá bō-lè, mō Rénē ká-tjà *Yápō dá wō-lè, bā Rénē ká-tjà</p>
<p>- *Je et tu, nous châtions René - *Je et il, nous châtions René - *Tu et il, vous châtiez René</p>	<p>- You and I (we) do chastise Rene - I and he (we) do chatise Rene - You and he (you) do chastise Rene</p>	<p>* Mí dá bō-lè, ā Rénē ká-tjà * Mí dá wō le, hā Rénē ká-tjà * bō dá wō-lè, mŭ Rénē ká-tjà</p>

Après avoir dressé un tel tableau synoptique, il reste à commenter les différentes variations idiosyncrasiques dans la manifestation des processus prédicatifs.

## 2. Quête d'une adéquation fonction syntaxique /terminologie

Nous pensons que l'une des causes de la confusion qui règne autour des deux séries de pp est due à l'étiquetage. En effet, l'étiquette de pp ne laisse pas apparaître la véritable fonction des dits-pronoms qui consiste à référer aux protagonistes du discours qui tiennent leur valeur par et dans chaque instance de discours. D'emblée, au regard de notre tableau, nous constatons que le français et l'akyé présentent la même distribution paradigmatico-syntagmatique au niveau des pronoms de la série 2. À ce niveau, les faits qui se présentent sous nos yeux montrent que la classification benvenistienne de pp série 1 et série 2 semble non seulement inadéquate mais aussi et surtout contradictoire. En effet, selon la théorie des phases d'Adamczewski, en phase1, les unités linguistiques sont employées par le (co)énonciateur<sup>2</sup> pour la première fois pour référer à la notion, au concept et à l'extralinguistique. Elles portent toute leur

<sup>2</sup> Dans notre thèse à soutenir bientôt, nous avons montré que le vocable « énonciateur » est restrictif et qu'il faut opter pour un vocable qui privilégie la consubstantialité de l'énonciateur et son alter-égo dans la mesure où, selon le postulat de Benveniste, l'énonciateur (je) implique nécessairement le co-énonciateur (tu). Ainsi « (co)énonciateur » est une coalescence des deux protagonistes dans un jeu pragmatique discursif où je et tu se relaient.

charge sémantique leur permettant d'assumer cette fonction de référentiation directe à l'extralinguistique. À tout le moins, les unités en phase 1 ont une valeur plus proche de l'extralinguistique. En ce sens, ces unités assument une fonction linguistique de premier degré, c'est-à-dire de mise en relation syntaxique et d'introduction en discours. Quant à la phase 2, elle est le lieu où les unités déjà introduites en discours pour la première fois par le (co)énonciateur sont réutilisées dans un cadre métalinguistique. Contrairement aux premières unités, ces dernières sont sémantiquement éloignées de l'extralinguistique et plus proches du métalinguistique. Le (co)énonciateur s'en sert, au-delà d'une simple relation syntaxique, pour re-asserter ou faire un commentaire sur le discours. Cependant, la classification benvenistienne de pp série 1 / 2 semble contredire ces deux principes dans la mesure où dans le syntagme sujetal, les morphèmes primitifs plus proches de l'extralinguistique et qui assument une fonction cataphorique ou d'introduction en discours sont affublés du qualificatif de série 2. Paradoxalement, ceux qui ont valeur métalinguistique parce que plus éloignés de l'extralinguistique et qui sont censés assumer une fonction anaphorique sont qualifiés de série 1. Au regard de notre tableau et de la formulation ci-dessous, le paradoxe dans l'ordre des éléments du syntagme sujetal est palpable. De prime abord, dans le syntagme sujetal ou thématique<sup>3</sup>, nous avons de préférence l'ordre syntaxique suivant :

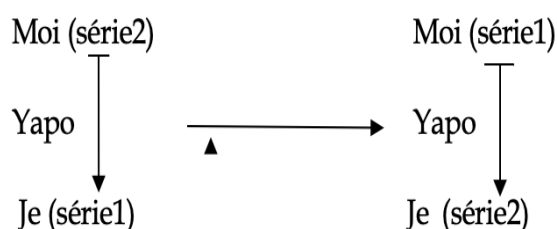
- pp S2-np /nc - pp SI-pred. En guise d'illustration, dans l'énoncé Français (1) :  
1- moi, Yapo, je chatie René,

tandis que *moi* est cataphorisant, *je* est anaphorisant ; d'où dans le syntagme sujetal ou thématique, *moi* qui cataphorise le nom propre serait plus proche de l'extralinguistique ou plus chargé lexicalement que *je* qui l'anaphorise et qui est plus proche du métalinguistique. C'est pourquoi *moi* peut signifier tout seul syntaxiquement parlant contrairement à *je* comme indiqué ci-dessous dans (2) et (3) :

2- Moi ? C'est moi ? Contrairement à *je* :

3- \*Je ? C'est je ?

Il ressort, irréfutablement, de cette analyse que la classification PP série 1&2 est fautive à double égard : non seulement elle contredit la valeur prosodico-pragmatique des morphèmes mais aussi leur fonction syntaxique. Donc pour être logique, il nous faut « iconiciser » l'ordre par inversion comme ci-dessous :



<sup>3</sup> Dans une structure phrastique SOV, la position thématique ou topique est occupée par le sujet ; toute autre position, intermédiaire ou finale occupée par le sujet résulte d'une opération discursive particulière.

À la suite de ce qui vient d'être dit, nous proposons l'ordre iconique suivant pour le syntagme sujetal tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous :

PP(série1)	Nom propre ou commun	PP (série2)
Phase 1	Cataphorisé /anaphorisé	Phase 2
Moi, toi, lui / I, you, he/ Mɪ, bó, ó	Yapo, le père	Je, tu, il /I, you, he / mĩ, bõ, wõ
cataphores	cible	anaphores

**TABLEAU II :** classification des “pronoms personnels” sur une base pragmatico-prosodique et syntagmatique.

Étant donné la plausibilité des faits présentés sur la base syntagmatique et pragmatico-prosodique, il est fort logique de considérer désormais que la série 1 comprend :

- moi, toi, lui/I, you, he/ Mɪ, bó, ó et la série 2 :
- je, tu, il /I, you, he / mĩ, bõ, wõ.

Après avoir classé ces pronoms selon un ordre syntagmatique et prosodico-pragmatique, il convient de dissiper la confusion que cette étiquette entretient, c'est-à-dire proposer une terminologie adéquate pour qualifier ces pronoms de façon spécifique vu l'impertinence de la terminologie actuelle.

### 2.2 Impertinence de la terminologie pp

Le fait que parmi les soi-disant pp, seul *il* soit apte à assumer véritablement une fonction de substitut nominal, met en relief l'impertinence d'une telle terminologie. D'ailleurs, Benveniste n'a pas manqué de mentionner ce fait :

Dans la classe formelle des pronoms, ceux dits de la « troisième personne » sont entièrement différents de *je* et *tu*, par leur fonction et par leur nature, les formes telles que *il*, *le*, *cela*, etc. ne servent qu'en qualité de substituts abrégatifs [...] ; ils remplacent ou relaient l'un ou l'autre des éléments matériels de l'énoncé. Mais cette fonction ne s'attache pas seulement aux pronoms ; elle peut être remplie par des éléments d'autres classes ; c'est une fonction de « représentation » syntaxique qui s'étend ainsi à des termes pris aux différentes « parties du discours » et qui répond à un besoin d'économie, en remplaçant un segment de l'énoncé, et même un énoncé entier, par un substitut plus maniable. Il n'y a rien de commun entre la fonction de ces substituts et celles des indicateurs de personne (

Benveniste (1966, p.256)

Benveniste s'évertue pour attribuer un vocable bi-univoque aux deux premiers pronoms *je* et *tu* qu'il qualifie d'« indicateurs de personne » et au troisième pronom qu'il qualifie de « substituts abrégatifs »<sup>4</sup>. En outre, si Benveniste considère les

<sup>4</sup> Pour Benveniste, seul le troisième pronom mérite l'appellation de « pronom personnel » mieux de « substitut abrégatif » car remplaçant d'autres éléments formels de l'énoncé pouvant référer à la personne ou à autre entité dans le discours. Ce pronom répond donc d'après Benveniste à un besoin d'économie [syntaxique]. Cette perception est partagée par Adamczewski (1992, P. P.137-139) ; Kallet Vahoua A. (2003, P.278-279) ; mieux, Benveniste distingue *je-tu* en tant que participant au discours de *il* non participant au discours.

pronoms comme des formes vides, c'est parce qu'ils sont dépourvus d'autonomie référentielle à l'image des déictiques. Ce n'est pas étonnant qu'on assiste aujourd'hui à un changement d'étiquette où les pp sont de plus en plus considérés comme des déictiques (shifters, embrayeurs) par des linguistes comme Kebrat Orrecchioni (1980, P.48), George Mounin (1995) et De Swart (1998). Soutenant un point de vue d'Orrecchioni, Djakaridja (2006, P.32) écrit : « les pronoms personnels en tant qu'embrayeurs peuvent changer de référent et de sens selon les situations de communication de la vie courante ». Dans la même veine, De Swart relevait, au paravant, le caractère essentiellement déictique des PP anglais: « pronouns like *I* and *you* are essentially deictic in that their interpretation is crucially dependent on the context of utterance » (De Swart, 1998). Partageant la position d'Orrecchioni et Djakaridja, nous pensons que l'appellation de pp sied à d'autres unités lexicales (par exemple les pronoms *le, la, les, en, y, etc.*) qui remplissent aux mieux la fonction de substituts nominaux que les pronoms série 1 et 2 que nous appellerons désormais, à la suite d'Orrecchioni et autres, déictiques. Kouadio Jérémie n'a pas été indifférent face à cette confusion terminologique en considérant "*je, tu, il ...*" « comme indice nominal sujet préfacé au verbe ». Cette étiquette est laconique et traduit analytiquement la fonction des dits-déictiques. Cependant, l'appellation de « constituant nominal » qu'il donne à la série "*moi, toi, lui ...*", en dépit de sa pertinence paradigmatique, demeure trop générale et imprécise. Elle reste à être spécifiée comme la précédente.

### 2.3 Spécification de la fonction des déictiques

Ce n'est pas chose aisée de clarifier cette confusion qui s'est insidieusement enracinée dans notre pratique linguistique depuis des siècles car à en croire :

La différence entre les deux séries (de pronoms personnels) présente des aspects fort complexes, et ne peut être élucidée que si le statut de chacune d'elle est clairement défini. Cette condition préalable ne peut passer pour remplie dans l'état actuelle de la recherche.

Benvéniste (1974, p.198)

Et c'est ce que tente de faire Koné Djakaridja (opcit, P.34) par la précision qu'il apporte dans la terminologie par la désignation de *déictique personnel* : « la langue offre la possibilité d'employer les déictiques personnels avec une valeur décalée par rapport à leur valeur usuelle ». Pourtant, cette terminologie de *déictique personnel* ne résout pas le problème dans la mesure où la confusion demeure étant donné le fait que deux séries de déictiques appartenant à des paradigmes différents et ayant une distribution syntagmatique différente (Cf. énoncés illicites dans le tableau 1) sont indistinctement rangés sous la même terminologie. Pour notre part, nous avons affaire à des déictiques qui ont une fonction et une valeur sémantico-syntaxique et surtout prosodico-pragmatique qui conditionne leur emploi. La prise en compte de cette fonction et valeur s'avère nécessaire pour la spécification de leur identité. C'est pourquoi la terminologie de déictiques personnels, en dépit de sa justesse, mérite d'être précisée. Il importe de définir le statut de chacune de ces deux séries tel que Benvéniste l'a exprimé. Aussi proposons-nous, en tenant compte des paramètres de la déixis, de la position paradigmatique, la distribution syntagmatique et la fonction grammaticale, la terminologie de *déictiques personnels cataphoriques* (dpc) pour la série 1 (*moi, toi, lui, etc.*) dans la mesure où ces déictiques permettent de référer aux protagonistes du discours en introduisant ou en annonçant leur spécification dans l'énoncé au moyen du nom

propre de personne. Au contraire, la série 2 (je, tu, il, etc.) pourrait être qualifiée de *déictiques personnels anaphoriques* (dpa) étant donné qu'ils permettent de reprendre le référent extralinguistique cataphorisé faisant office de sujet pragmatique pour le couler dans une relation prédicative en tant que support syntaxique du prédicat. Toutefois, pour être plus précis, étant donné que « moi, toi/je, tu » appartiennent à la sphère pragmatique et réfèrent à la paire énonciateur/co-énonciateur, « lui/il » étant hors de cette sphère, une distinction s'impose dans la mesure où les premiers représentent exclusivement des personnes, les seconds sont neutres ; se comportant comme des archi-morphèmes, ils peuvent représenter des personnes et toute entité faisant l'objet du discours des protagonistes (André Meunier, 1974, P. 3). Dans cette optique, il convient de neutraliser le trait humain pour privilégier la fonction de sujet au sens général. En effet, pour Koné Djakaridja (*Idem*, P. 29), en dépit de son statut pronominal (il), « on ne peut pas dire que ce pronom est personnel ». En réalité, ce pronom est neutre, il peut référer à une personne ou à toute autre entité. Ainsi, la série 1 peut être qualifiée de *déictique sujetal cataphorique* (dsc) et la série 2, vu l'étroitesse de la relation qui la lie au prédicat, peut être appelée *déictique sujetal prédictif* (dsp), ce qui nous rapproche de l'étiquette d'*indice nominal sujet préfacé au verbe* proposé par Kouadio Jérémie.

#### 2.4 Analyse de la relation entre les éléments du syntagme sujetal

##### -Analyse de la fonction du np/nc, dsc et du dsp dans le syntagme sujetal

Après avoir clarifié et défini le statut de chaque série, il devient aisé d'analyser la fonction de chaque entité dans le syntagme sujetal. Du premier coup, le nom propre (np) ou le nom commun (nc) renvoie à l'extralinguistique. Il est en phase 1. Cependant, son introduction en discours se fait par le dsc : *moi, toi, lui [...]*. En effet, le dsc peut aussi assumer la fonction d'anaphorique mais cette fonction n'est pas sa spécialité. C'est au dsp qu'est dévolu cette fonction. En tant qu'introducteur du np/nc en discours, le dsc entretient une relation étroite avec ce dernier. C'est pourquoi dès que le (co)énonciateur énonce le dsc, nous sommes en contexte situationnel discursif, le déictique étant par essence dépourvu d'autonomie référentielle, il faut absolument spécifier son référent. Il y a deux manières de le faire. Soit on nomme le référent, soit gestivement, on l'indexe tel qu'illustré dans (4) et (5) ci-dessous :

4- Toi Yapo/toi le père, tu châties René !

5- Toi, tu châties René !

Au demeurant, la syntaxe nous renseigne sur l'iconicité de l'ordre : *dsc-np/nc-dsp-prédicat*. En effet, l'ordre : *np/nc-dpc* n'est pas naturel car on indexe d'abord avant de spécifier le nom. C'est pourquoi le syntagme :

6- Yapo moi, je châtie René\* est inadmissible par opposition à :

7- Moi Yapo, je châtie René.

Si une structure telle que (8) :

8- Yapo, toi, tu châties René,

semble acceptable, c'est purement au niveau pragmatique. Or, la syntaxe étant comme l'interface entre énonciation, pragmatique et prosodie, requiert un minimum

d'équilibre qui n'est pas garanti dans l'énoncé (6). Il s'agit donc d'une structure par défaut. Vraisemblablement, une fois que l'e (co)énonciateur a spécifié le référent (Yapo) de l'indexation au moyen d'un dsc (moi, toi, lui) à travers une opération à référence extralinguistique (moi Yapo...), nous basculons dans celle à référence métalinguistique où il se sert d'un dsp (je, tu, il) pour anaphoriser (moi Yapo, je...) le sujet déjà introduit. En effet, le dsp assure la liaison entre le sujet et le prédicat ; et cela nécessite une opération métalinguistique. Il y a donc superposition de l'extralinguistique au métalinguistique. La relation qui existe entre le dsp et le prédicat (syntagme en gras) dans (9) ci-dessous :

9- Moi, le père, je châtie René,

est plus étroite que celle qui existe entre le dsc et le référent-sujet (syntagme souligné) ci-dessus. Et cela se manifeste de façon prosodique par un intervalle mélodique mineure entre le dsc et le np matérialisée en syntaxe par une virgule, laquelle est absolument inadmissible entre le dsp et le prédicat. La suppression des virgules n'annule pas le contour mélodique que nous avons illustré dans (10) via les tons de frontières et intermédiaires comme pour confirmer que la syntaxe dépend de la prosodie :

10 - *Toi Yapo tu châties René* (Toi Yapo, tu chaties René.)

En effet, tandis que la frontière prosodique entre le syntagme sujetal (Toi Yapo) et le syntagme prédicatif (tu chaties René) est obligatoire, elle est facultative entre le dsc (toi) et le np (Yapo) ; entre le dsp (tu) et le prédicat (chaties René), il n'y a aucune frontière. En clair, le dsp existe à cause du prédicat auquel il est étroitement lié. Le dsp, tout en assurant la reprise anaphorique du sujet dans sa co-apparition avec le prédicat, confère à ce dernier les marques de la personne (bien attendu l'image syntaxique de la personne) permettant de distinguer entre la première, la deuxième et la troisième personne etc. En guise d'illustration, dans les relations prédicatives suivantes (11) :

## 2. Je mangerai, Tu mangeras, Il mangera,

Les désinences *ai, as* et *a* permettent de reconnaître l'image des personnes faisant office de sujet : *je, tu, et il* (Kouadio J, communication personnelle, 2007 Université FHB, Abidjan). C'est pourquoi selon Adamczewski (1992, P.137-139), les pronoms sont « des mots grammaticaux dont la raison d'être est de reprendre anaphoriquement des noms qui sont déjà apparus dans le discours antérieur. En ce sens, ils constituent un moyen économique de référer à du déjà dit » Avant de clore cette section, il est bon de savoir que le syntagme sujetal est divisible en deux groupes homogènes : *dsc-np/nc* et *dsp-prédictat*. Toutefois, la nature de l'homogénéité n'est pas pareille pour les deux cas. Dans le mini-syntagme *dsc-np/nc*, nous avons affaire à une homogénéité sémantique et extralinguistique tandis que l'homogénéité dans l'autre mini-syntagme *dsp-prédictat* est d'ordre syntaxique (prédicatif) et métalinguistique. D'ailleurs, c'est l'importance de la teneur pragmatique pour ne pas dire sémantique du dsc ou du moins de sa proximité avec l'extralinguistique qui lui permet de jouir d'une autonomie syntaxique vis-à-vis du np/nc par opposition au dsp qui étant purement grammatical ne saurait apparaître ni signifier tout seul si ce n'est absolument qu'avec un prédicat. En réalité, une structure métalinguistique est plus achevée ou soudée qu'une structure extralinguistique susceptible à la malléabilité parce que moins soudée (cf, Séry T.

Armél, 2017 156, J. Haiman, 183, 781-789). Considérons quelques exemples dans (12) et (13) ci-dessous :

12- Qui est-ce ? C'est moi. Toi qui ? Moi Yapo.

13- Qui est-ce ? C'est je. Tu qui ? Je Yapo\*.

Nous avons là, une fois encore, la confirmation que les deux séries d'unités, le dsc : *moi, toi, lui* etc., et le dsp : *je, tu, il*, etc., n'appartiennent pas au même paradigme et n'ont pas non plus la même distribution syntagmatique. Le dsc étant plus lié au nom propre référent-sujet, est plus pronominal (surtout la troisième personne) que le dsp qui est plus lié au prédicat et qui est plus prédicatif. En outre, nous pensons que l'autonomie syntaxique du dsc, doublée de sa teneur pragmatico-prosodique et sémantique sont responsables de sa variété d'emplois par rapport au dsp. C'est donc à tort que ces deux séries de déictiques ont été tous rangées indistinctement sous la terminologie de pronoms personnels ou déictiques ou encore déictiques personnels.

#### **-Teneur pragmatico-prosodique et référence extralinguistique**

##### **-La hiérarchie dans le syntagme sujetal nominal**

Le syntagme sujetal nominal est composé d'un noyau qui est le np et ses éléments périphériques que sont le dsc et le dsp : *dsc-np-dsp*. Si la plupart des études visant à élucider les « pronoms » n'a pas atteint l'objectif escompté, c'est parce que le noyau a été exclu du syntagme et partant, on s'interdisait toute analyse cohérente. En effet, dans le syntagme sujetal, il y a un ordre dans lequel chaque élément tient son paradigme. Nous remarquons que les syntagmes *I Yapo, he Yapo*, semblent plus naturels que *me Yapo, him Yapo*. Pour mieux s'en assurer, nous les coulerons dans une structure prédicative dans (14), (15) et (16) ci-dessous :

14 - I Yapo (I) do chastise Rene

15 - \*me Yapo (I) do chastise Rene

16 - \*I Yapo (me) do chastise Rene.

L'on peut alors s'interroger pourquoi les uns sont plus naturels que les autres ? Nous avancerons deux raisons en guise d'explication au problème posé. D'abord, la première raison est que l'ordre syntaxique est soumis à une certaine contrainte sémantique. Cette contrainte fait que certaines unités, du fait de leur plénitude sémantique sont aptes à jouer un rôle syntaxique primitif, c'est-à-dire qu'elles doivent venir en première position. Une fois que le (co)énonciateur a introduit ces unités primitives en discours, ce qu'Adamczewski qualifie de phase1, alors d'autres unités moins sémantiques mais plus grammaticales sont employées pour reprendre les unités déjà posées en discours (phase 2). En effet, les dsp *I, he, we*, au-delà de leur fonction prédicative, cumulent le rôle de dsc au détriment de *me, him, us* (moi, lui, nous) qui semblent être des formes plus achevées que leurs équivalents français, lesquelles sont aux cas accusatif ou datif (Genoveva Puská, 2013, P.131, 139-240) ou encore ce que Culioli qualifie de complément de rang 1 et 2 (cod/coi) (cf. Henri Gadou, 1992, 483, 613). Cette situation occasionne le positionnement du dsp et sa spécialisation dans le syntagme anté-prédicatif c'est-à-dire de part et d'autre du np ; d'où l'acceptabilité de (17):

17- I Yapo (I) do chastise René,

par rapport à (18) :

18- \*me Yapo (I) do chastise Rene / \*I Yapo (me) do chastise Rene.

Dans son statut purement métalinguistique, les déictiques *me*, *you*<sup>5</sup> et *him* ne peuvent être qu'aux cas accusatif ou datif tels qu'indiqués ci-dessous dans (19) et (20) :

19- Yapo chastizes me/you/him.

20- Yapo gives a gift to me/you/him.

De surcroît, le cas de l'anglais nous révèle que les critères sémantiques et a-sémantiques conditionnant la référence à l'extralinguistique et au métalinguistique ne sont plus suffisants vu qu'un morphème purement grammatical tel que *I* joue un rôle cataphorique, c'est-à-dire qu'il (I) introduit une réalité physique en discours. Si le nom propre de personne permet de nommer directement une réalité physique ainsi que le nom commun, quelle est la teneur sémantique de *I*, *you* et *he* leur permettant de référer directement à l'extralinguistique ? Évidemment, ces morphèmes n'ont aucune charge sémantique. On ne saurait donc arguer de leur teneur sémantique pour justifier cette fonction cataphorisante. Quel paradoxe ! Le domaine morphosyntaxique et l'énonciation sont d'aucun secours pour résoudre cette énigme. Eh bien la clé de l'énigme se trouve dans la pragmatique ! À vrai dire, le critère qui a prévalu ici, c'est la teneur pragmatique de *I*. Le cadre discursif pragmatico-prosodique instaure un cadre référentiel ouvert à l'extralinguistique où tout se repère sur le champ. Le déficit sémantique de ces morphèmes est comblé par le cadre pragmatique interlocutif. En effet, l'indexation du référent du dsc en situation pragmatico-prosodique fournit toutes les informations manquantes in situ. Néanmoins, il y a un autre paradoxe qu'il faut signaler et qui est l'asymétrie entre le français, l'anglais et l'akyé au niveau des déictiques personnels. En effet, là où l'Akyé utilise deux morphèmes différents comme dsc et dsp (m̄t, m̄t̄), l'Anglais ne dispose que d'un allomorphe (I) pour les deux fonctions. Quant au Français, cette distinction formelle est neutralisée à la première et deuxième personne du pluriel tel qu'illustré ci-dessous dans (21) et (22):

21- Toi et moi (nous), nous chatons René

22- Lui et toi (vous), vous châtiez René.

Il en résulte que le déictique *I*, par exemple, requiert deux traductions : *moi* quand il est dsc et *je* quand il est dsp ; il cumule deux positions paradigmatiques et deux fonctions syntaxiques. Il en va de même pour les autres allomorphes et pour *nous* et *vous*. En dépit de l'identité formelle apparente que nous observons en Akyé, il y a une différence tonale : le dsc porte un ton haut, et le dsp un ton moyen : m̄t, m̄t̄ [...]. Cependant, selon le contexte métrique, ces tons peuvent respectivement varier en tons mi-haut (ou moyen) et mi-bas (ou bas). En clair, les déictiques *I*, *you*, (*s*)*he* / *nous*, *vous* cumulent fonctions lexicale et grammaticale. Dans notre thèse (à soutenir bientôt),

<sup>5</sup> Le morphème *you* est un véritable archi-morphème qui représente tu, toi et te, et qui supporte trois cas nominatif(sujet), accusatif (cod) et datif (coi)

nous avons montré que les domaines extralinguistique / métalinguistique n'étaient pas homogènes et qu'à l'intérieur de chaque domaine il est possible de distiguer plusieurs niveaux ; ici, nous soulignons le fait que le même marqueur peut opérer dans les deux domaines (phase1/ phase 2). L'avantage de l'akyé, en tant que langue tonale, est qu'elle distingue deux marqueurs pour les deux fonctions par une variation tonale. Comment alors distinguer ces deux homographes et homophones consécutifs en anglais et en français ?

*-La distinction des allomorphes via la prosodie*

La prosodie est importante à plusieurs égards, un aspect de cette importance est sa fonction démarcative comme le cas de l'akyé nous permet de le voir. Considérons les énoncés (23) et (24) ci-dessous :

23- I, (Yapo), (I) do chastise Rene

L'annulation du np rend consécutif deux allomorphes:

24- I, I do chastize Rene.

La distinction est opérée, ici, par la prosodie via le marqueur syntaxique ad'hoc<sup>6</sup> qu'est la virgule. Vraisemblablement, la virgule est un marqueur prosodique et sa présence est pour marquer une frontière prosodique ; c'est de la frontière prosodique que naît la frontière syntaxique. L'existence de cette frontière prosodique se traduit par une variation tonale post-lexicale. En effet, les deux allomorphes (I) consécutifs n'ont pas le même ton post-lexical ; l'un porte un ton haut et l'autre un ton moyen : I, I do [ ]. Le même argument est valable pour les allomorphes français *nous/nous* et *vous/vous*. L'intérêt de l'étude contrastive a permis de mettre en relief via l'Akyé, les tons post-lexicaux démarcatifs dans la structure syntaxique de l'Anglais et du Français. Et une telle démonstration qui dévoile l'aspect prosodique de la syntaxe ne peut être faite autrement. Il y a tout intérêt pour les linguistes d'investiguer dans le domaine des langues tonales de sorte que, via une méthode contrastive, elles puissent permettre d'élucider l'aspect prosodique voire tonal des langues atones.

*-Do : anaphore du sujet et réduction syntaxique*

Le second déictique (I) en fonction de dsp dans la structure prédicative en (25) :

25-I Yapo (I) do chastise René.

est facultatif. Mieux, il est naturellement escamotable. Pourquoi ? Nous pouvons avancer deux raisons. D'abord, par sa répétition de part et d'autre du référent-sujet (Yapo), il devient tautologique étant à la fois cataphorique et anaphorique de ce référent-sujet, ce qui donne deux formes pour référer à la même réalité trois fois en un coup. Or, après avoir cataphorisé le référent à l'aide du cataphorique *I*, sa spécification *Yapo* suffit, son anaphorisation à l'aide d'un dsp *I* est de trop. Il faut alors rompre avec cette accumulation référentielle au moyen d'un élément moins figé et plus grammatical pour rendre à la structure son dynamisme. Recourir à *me* comme dans (26) :

---

<sup>6</sup> La virgule est un marqueur syntaxique ad'hoc dans la mesure où elle n'entretient aucune relation paradigmatico-syntagmatique avec les différents morphèmes qui se trouvent dans la structure linéaire syntaxique. Elle appartient à un autre domaine, le prosodique mais vient au secours de la syntaxe pour combler ses limites à réaliser la démarcation et la distinction des allomorphes.

26- *I Yapo me do chastise René,*

serait plus contradictoire dans la mesure où ce paradigme est exclusivement réservé à un dsp. Dans ce cas, il y a un effet que la langue exploite et, ici, c'est l'emphase qui résulte de l'accumulation référentielle dans le syntagme sujetal :

-I Yapo, I [ ].

Ainsi, le *I* anaphorisant ou prédicatif peut aisément céder le pas à *do* emphatique qui assume bien sa fonction de validation ou saturation de relation prédicative (sujet-to-prédicat) d'après Adamczewski (1982, P.79-107) ; mais qui de surcroît joue un rôle emblématique de rappel anaphorico-emphatique du sujet. Enfin, *do* joue son rôle habituel de réducteur, cette fois-ci non de périphrase (structurale) mais d'entités formelles redondantes. Il en résulte l'acceptabilité des énoncés (26) et (27) :

26- *I Yapo do chastise René* comme structure alternative par rapport à

27- *I Yapo I (do) chastise René.*

L'anglais s'avère ici une langue incontestablement dynamique dans la mesure où elle peut se servir d'un élément appartenant à une autre catégorie celle du verbe comme *do* pour lui faire jouer un rôle qui n'est pas sien, celui de dsp propre au sujet. Toutefois, il est à noter que la position paradigmatique analogue de *do* et du dsp (*I, you, he/she*) devant le prédicat a favorisé une telle promotion fonctionnelle de *do*. En effet, il y a eu concours de circonstances ; les traits emphatiques et paradigmatiques du dsp et de *do*, en tant que traits communs, ont prévalu sur le statut catégoriel en faveur de la fonction syntaxique prédicative. *Primo*, concernant le critère emphatique, il est utile de noter que la répétition permet certes de surmonter certaines limites morphosyntaxiques, mais du point de vue énonciatif, elle répond à un besoin d'emphase. *Secundo*, vient le critère morphosyntaxique. Au regard de notre tableau synoptique, *do* occupe la même position paradigmatique que le dsp. Le trait emphatique dû à la redondance sujetale dans (29) ci-dessous :

29- I, Yapo, I (do) chastise Rene,

engendre un clash emphatique dont l'évitement consiste en l'omission d'un morphème sujetal redondant en (30) :

30- I Yapo do chastise Rene.

Du point de vue grammatical, la logique voudrait que le *I* (dsp) soit omis plutôt que le *I* (dsc), et ce de façon iconique à la morphosyntaxe et à la sémantique d'autant plus que cela présente des avantages. Le premier avantage est évidemment l'économie au niveau prosodique et morphosyntaxique. C'est un atout pour le (co)énonciateur dans le processus discursif d'user d'une structure simplifiée et malléable. Le second avantage est didactique. Jusqu'à présent, les catégories grammaticales sont restées étanches les unes des autres. Certes les processus de transcatégorisation ont montré que l'on peut transvaser une catégorie nominale dans la verbale, l'adverbiale et l'adjectivale, etc., mais il est rarissime de transposer une catégorie verbale dans la prépositionnelle et la sujetale tel qu'illustré ci-dessus. Ce fait de langue ouvre une lucarne sur la transcatégorisation (Silué N. D., 2010) due au processus énonciatif. En

définitive, une forme métalinguistiquement achevée tend à une réduction paradigmatique par opposition à une forme qui a conservé toute sa plénitude sémantique. Cela est de nature à favoriser une reconsidération du concept de transcatégorisation<sup>7</sup>.

*-Le (co)énonciateur : cause principale de la complexité des syntagmes sujetal et prédicatif*

L'anglais, l'akyé et le français présentent une homologie fonctionnelle et syntaxique au niveau des syntagmes sujetal et prédicatif. Toutefois, nous remarquons qu'en dépit de l'homogénéité stricte qui existe dans le syntagme prédicatif, l'Akyé admet une immixtion du CI/2 entre le dsp et le prédicat au présent aoristique comme dans les exemples (31) et (32) ci-dessous :

31- *I Yapo do chastise Rene last time* versus *I Yapo did chastise Rene last times*

32- *n̄i Yapo n̄i Renē ká-tyà* versus *n̄i Yapo n̄i tyà Renē ká.*

Si l'aspect du procès en est responsable, il est aussi à noter que les deux structures *svo/sov* relèvent de constructions syntaxiques. Contrairement au cas de l'Anglais où le changement structural d'une structure (à référence extralinguistique) à une autre (à référence métalinguistique) est induit par la substitution d'une unité sujetale (I dsp) par une autre verbale (*do* emphatique), dans le cas de l'akyé, le changement est induit par l'aspect du procès, c'est-à-dire la modalité-même du processus énonciatif. Nonobstant la complexité du changement linguistique, le (co)énonciateur reste le point culminant de tout changement, par exemple de la phase 1 à la phase 2. Son empreinte dans ce qu'il énonce est indélébile comme en témoignent les énoncés (34), (35) et (36) ci-dessous :

34- *Yapo est en train de châtier René.*

35- *Yapo is chastizing Rene.*

36- *Yapo w̄ Rene ká-tyà.*

Les marqueurs *en train de*, *be-ing* et *w̄* sont des traces syntaxiques du (co)énonciateur dans les énoncés respectifs. Toutefois, d'une langue à une autre, nous constatons une variation structurale. Tandis que le français se sert d'un segment prépositionnel *en train de* pour rendre le commentaire du (co)énonciateur, l'Anglais se sert d'un syntagme prédicatif *be – ing*, quand l'akyé recourt à un élément sujetal *w̄*. Le cas de l'akyé est remarquable dans la mesure où il nous permet d'appréhender au mieux l'une des causes de la distribution paradigmatique des éléments sujetaux dans les syntagmes anté-prédicatifs. En effet, *Yapo Rene ká-tyà/ó tyà Rene ká-* s'opposent à *Yapo w̄ Rene ká-tyà* comme la phase 1 s'oppose à la phase 2. Dans un cas, il y a assertion simple, description objective de la réalité, référence à l'extralinguistique. Dans l'autre, il y a commentaire, description subjective de la réalité, la référence au métalinguistique prime sur l'extralinguistique. Il en résulte que la complexité des syntagmes sujetal et prédicatif est non seulement liée à la spécificité fonctionnelle de chaque langue mais aussi et surtout à la subjectivité du (co)énonciateur dans ce qu'il énonce. Les variations en jeu traduisent des changements au niveau constructionnel, grammatical, lexical et fonctionnel opérés par le (co)énonciateur pragmatique.

<sup>7</sup> La transcatégorisation est le fait, pour un morphème, de changer de catégorie grammaticale et de sens dans son évolution ; mais le fait qu'un morphème réduit ses paradigmes atteste d'une certaine grammaticalisation et partant de transcatégorisation, ce qui mériterait d'être pris en compte comme paramètre dans notre approche du concept-même de transcatégorisation pour une meilleure analyse des faits de langues.

## Conclusion

Cette étude révèle que la terminologie de pp est abusive et la distinction série1 et 2 contradictoire. Eu égard à leurs fonctions respectives, les uns (moi, toi, lui) sont en phase1 en tant que des cataphores, ils réfèrent à l'extralinguistique et sont plus pronominaux. Logiquement, ceux-là mériteraient l'appellation de pp série 1. Les autres (je, tu, il) sont en phase 2 en tant que des anaphores. Inhérents au prédicat, ces derniers sont plus prédicatifs et métalinguistiques. Ils mériteraient l'appellation de pp série 2. Le point commun aux deux séries est leur caractère déictique. Mais compte tenu de leur différence référentielle et de leur fonction syntaxique et pragmatico-prosodique respective, l'appellation de dsc sied à la série1 (moi, toi, lui) et celle de dsp à la série 2 (je, tu, il). En outre, tandis que *moi/je* et *toi/tu* réfèrent au cadre pragmatico-interlocutif, *lui/il* réfère au délocuté, objet du discours des protagonistes. Les premiers sont donc participants au dialogue et le second, passif; contrairement aux premiers qui ne représentent aucun tiers mais eux-mêmes, le dernier est un véritable pronom car susceptible de remplacer n'importe quelle entité, objet du discours des protagonistes. De surcroît, le syntagme sujétal avec pour noyau le nom propre est la structure qui permet de saisir les fonctions syntaxiques et référentielles des déictiques *moi* et *je* qui en sont les éléments périphériques, où *me* se trouve logiquement exclu, sa fonction étant de réorienter la prédication sur le sujet. La contrastivité révèle que la complexité des syntagmes sujétal et prédicatif est liée non seulement à la fonction référentielle mais aussi à la spécificité de chaque langue. Au-delà de tous ces facteurs, causes de changement linguistique, le (co)-énonciateur demeure le premier responsable de toutes les opérations constructionnelles, sources de la complexification des syntagmes sujétal et prédicatif. Il serait illogique d'analyser le syntagme sujétal, précisément le dsc et le dsp sans évoquer le noyau nominal qu'est le nom au sens large du terme. Si ces deux morphèmes sont déterminés par rapport au nom propre de personne ou commun qui conditionne leur emploi, comment se fait alors la détermination du nom propre de personne lui-même ? Cette question est suscitée par un constat ; en effet, dans la détermination nominale, il est rare de voir une prise en compte du nom propre de personne.

## Références bibliographiques

- Adamczewski, H. (1992). *Les clés de la grammaire Anglaise*, Paris : A. Colin.
- Adamczewski, H. (1982). *Grammaire linguistique de l'anglais*, Colin, Paris.
- Adamczewski, H., GABILAN, J-p. (1992). *Les clés de la grammaire Anglaise*, Paris : A. Colin.
- Benveniste, E. (resp. 1966 et 1974). *Problème de linguistique générale*, Gallimard 1 et 2,
- Charaudeau, P. (2004). "Tiers où es-tu ?", *La voix cachée du Tiers. Des non-dits du discours*, L'Harmattan, Paris, 2004, consulté le 21 décembre 2021 sur le site de Patrick Charaudeau Livres, articles, publications.  
URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Tiers-ou-es-tu.html>
- De Swart, H. (1998). *Introduction to natural language semantics*. Stanford: Center for Study of Language and Information, Cambridge University Press.
- Gadou, H. (1992). *Quelques Aspects des Processus Phonologique Morphologiques et Enonciatifs du Yaouré*, Thèse d'état ès lettres et sciences humaines. Université Paris VII, France, tome1, (sous la direction de Pr. Antoine Culioli)
- Guillaume, G. (1964). *Langage et Science du langage*, Presses de l'Université Laval, Paris, Nizet, et Québec

- Kerbrat-Orecconi, C. (1980). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Colin, Paris (George Mounin, 1995),
- Kouadio, N. J. (2007). *Communication personnelle*, Université FHB, Abidjan).
- Lakoff, G. (1968), *Pronominalization, Negation, and the Analysis of Adverbs*
- Leeman, D. (2013). « *Je, me, moi : allomorphes du pronom de première personne ?* » Université de Paris Ouest Nanterre La Défense & UMR 5191 « ICAR » (CNRS & Université de Lyon)
- Silue, N. D. (2010). *Les Opérations transcatégorielles dans la grammaire anglaise*, Thèse de doctorat, Discipline : linguistique, Département d'anglais, UFHB.
- Wagner, R. L. & PINCHON, J. (1991). *Grammaire du Français classique et moderne*, Hachette supérieur, France.